

[Texte]

que peuvent jouer les deux niveaux de gouvernement, en l'occurrence provincial et fédéral, et un effort soutenu d'éviter les querelles stériles en regardant les problèmes qui se posent, les questions qui doivent être résolues. La tordeuse de l'épinière, malheureusement, ne comprend pas beaucoup les querelles d'ordre constitutionnel, c'est-à-dire qu'elle "bouffe" tout ce qu'il y a sur son chemin, elle ne reconnaît même pas les frontières internationales puisqu'elle se promène entre le Maine, le Nouveau-Brunswick et la province du Québec à qui mieux mieux.

C'est donc pour cette raison qu'il est important que les ministres des Ressources naturelles qui doivent se réunir à la fin du mois de mai, s'interrogent et nous disent s'ils sont prêts à travailler avec nous. A l'heure actuelle, comme je vous le dis, nous avons à la disposition des gens qui sont intéressés aux questions des forêts des services scientifiques spécialisés fort impressionnants qui, à l'heure actuelle, jouent un rôle utile. Ce que je voudrais voir, c'est un rôle plus orienté et mieux coordonné.

• 2110

M. Allard: Votre ministère joue-t-il également un rôle dans l'information du public en sensibilisant surtout les individus qui ont affaire à la forêt? Je pense aux usines de pâte et papier qui, au Québec, comme vous le savez, sont au nombre de 70 actuellement. J'entends par là, tenter de diriger les gens vers une planification plus saine de l'exploitation forestière. Comme vous le savez, malheureusement, jusqu'à présent plusieurs ont plumé à blanc nos forêts, comme on dit en bon canadien, se souciant peu de l'écologie, de la faune, etc. Je pense donc qu'il faudrait prendre des mesures visant à inciter les compagnies à exploiter nos forêts comme un damier par exemple, de manière à laisser se développer la faune, en favorisant l'écologie, pour conserver toutes ces choses-là. Votre ministère fait-il des efforts dans ce sens-là?

M. LeBlanc (Westmorland-Kent): Monsieur Allard, je demanderais à M. Bouchier de vous dire ce que nous faisons pour l'éducation du public. Il n'y a aucun doute que les règles qui contrôlent les agissements des compagnies détarrant des permis de coupe sont du ressort des provinces.

Maintenant, quant aux pratiques des gérances des forêts, là aussi je pense qu'il n'y a pas de questions d'ordre constitutionnel qui comptent. Il s'agit de prendre au sérieux la santé des forêts à long terme. Monsieur Bouchier ou le docteur Tener vont vous dire ce que nous faisons pour éduquer le public.

Le président: Docteur Bouchier.

Mr. Bouchier: Mr. Chairman, we have engaged in several programs for public information. For example, at the Petawawa forest experiment station, which is just about 100 miles up the Ottawa River, we have a public information centre on the Trans-Canada Highway. We have operated this for several years now on an experimental basis to learn just what we can do in relation to informing the public who are travelling by in their automobiles. That program has been interesting, and I think quite successful. A large number of people have stopped and the reaction to that program has been pretty uniformly

[Traduction]

that can be played by the two levels of government, provincial and federal, and the continued efforts to avoid useless quarrelling by looking at the problems which arise, the questions that must be resolved. Unfortunately, the spruce budworm does not pose too many constitutional problems, it eats everything in its path and does not recognize international or provincial borders.

This is why it is important for the Ministers of Natural Resources, when they meet at the end of May, to tell us whether they are ready to work with us. As I said, we now have people available to us who are interested in forest matters, impressive and specialized scientific services which could be very useful to us. What I would like to see is more co-ordination and directed effort.

Mr. Allard: Does your department also inform the public and sensitize individuals involved in forest matters? I am thinking of the pulp and paper mills in Quebec. As you know, there are about 70 of them. Do you encourage planning and foresight in forest development? As you know, many of our forests have unfortunately been plucked bare by people unconcerned by ecology, wildlife, et cetera. I think that we should take steps to encourage the companies developing our forests to consider wildlife, ecology and conservation. Has your department made efforts in this direction?

Mr. LeBlanc (Westmorland-Kent): Mr. Allard, I will ask Dr. Bouchier to tell you what we are doing to educate the public. There is no doubt that regulations controlling companies holding logging permits come under the provinces.

Now, forest management poses no significant constitutional problems. We must simply take into account the long-term well being of our forests. Mr. Bouchier or Dr. Tener will tell you what we are doing to educate the public.

The Chairman: Dr. Bouchier.

M. Bouchier: Monsieur le président, nous avons plusieurs programmes d'information destinés au public. Par exemple, à la station expérimentale de Petawawa, située à environ 100 milles en amont sur la rivière des Outaouais, nous avons un poste de renseignement sur la route transcanadienne. Nous tentons l'expérience depuis plusieurs années afin de déterminer dans quelle mesure nous pouvons informer le public qui voyage en automobile. Le programme s'est avéré intéressant et je crois qu'il a assez bien réussi. Un grand nombre de personnes se sont arrêtées et le programme a été assez bien reçu. Il y a un poste